

Délibération 2021-99-CA P

Séance du 9 décembre 2021

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Convention d'objectif et de moyens

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière à distance le jeudi 9 décembre 2021, sur la convocation et sous la présidence Monsieur Abdelhakim Artiba, Président de l'Université ;

Le quorum étant atteint,

Vu la convention votée aux Conseil d'administration de l'INSA Hauts-de- France et de l'UPHF le 10 décembre 2020 ;

Monsieur le Président laisse la parole à Monsieur Eric Bricout, cellule d'aide au pilotage, qui présente les modifications de la convention :

- 1/ le schéma de l'annexe 3 de la convention sus visée est modifié selon l'annexe jointe
- 2/ la répartition des couts des services en 2021

Eléments prévus dans la COM 2021 (vote du 10-12-2020)				
	Prévision	Réalisation		
		Total COM 2021	dont Flux à réaliser	dont Flux réalisés
Participation de l'INSA HDF pour l'utilisation des services partagés sur les recettes FA et FC	1 124 494 €	1 403 605 €	1 274 739,68	128 866 €
Transfert à l'UPHF de la CVEC des étudiants dont l'inscription principale est réalisée à l'INSA HDF	240 062 €	121 713 €	121 713 €	
Paiement des prestations reprographie, téléphone, courrier et magasin	158 000 €	86 302 €	86 302 €	
Participation de l'INSA HDF au financement des modules polytechnique et d'ouverture 2020-2021	49 950 €	46 725 €	46 725 €	
Sous-Total 1	1 572 506 €	1 658 345 €	1 529 480 €	128 866 €

Éléments particuliers de l'INSA Hauts-de-France vers l'UPHF			
Fonctionnement 916 payé par l'UPHF pour l'INSA HDF	29 470 €	29 470 €	
Groupe spécifique Ingénieur Master Management et Administration des entreprises pris en charge par l'UPHF	81 133 €	81 133 €	
Recettes INSA HDF (FA-FC) pour l'UPHF	86 806 €	86 806 €	
MS payée 916 sur l'UPHF pour l'INSA	2 614 €	2 614 €	
Recettes 916 INSA HDF pour l'UPHF	372 428 €		372 428 €
Sous-Total 2	572 452 €	200 024 €	372 428 €
Éléments particuliers de l'UPHF vers l'INSA Hauts-de-France			
Annulation d'une partie des charges à payer 2019-2020	102 597 €	102 597 €	
Recettes (FA-FC) sur l'UPHF pour l'INSA	448 846 €	448 846 €	
Compensations de services 2020-2021	31 997 €	31 997 €	
Recettes (conventions) sur UPHF pour l'INSA	44 148 €	44 148 €	
Sous-Total 3	627 589 €	627 589 €	0 €
Montant de la COM 2021 de l'INSA Hauts-de-France vers l'UPHF (ST 1 + 2 - 3)	1 603 208 €	1 101 915 €	501 294 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité des voix les modifications de la convention d'objectif et de moyens.

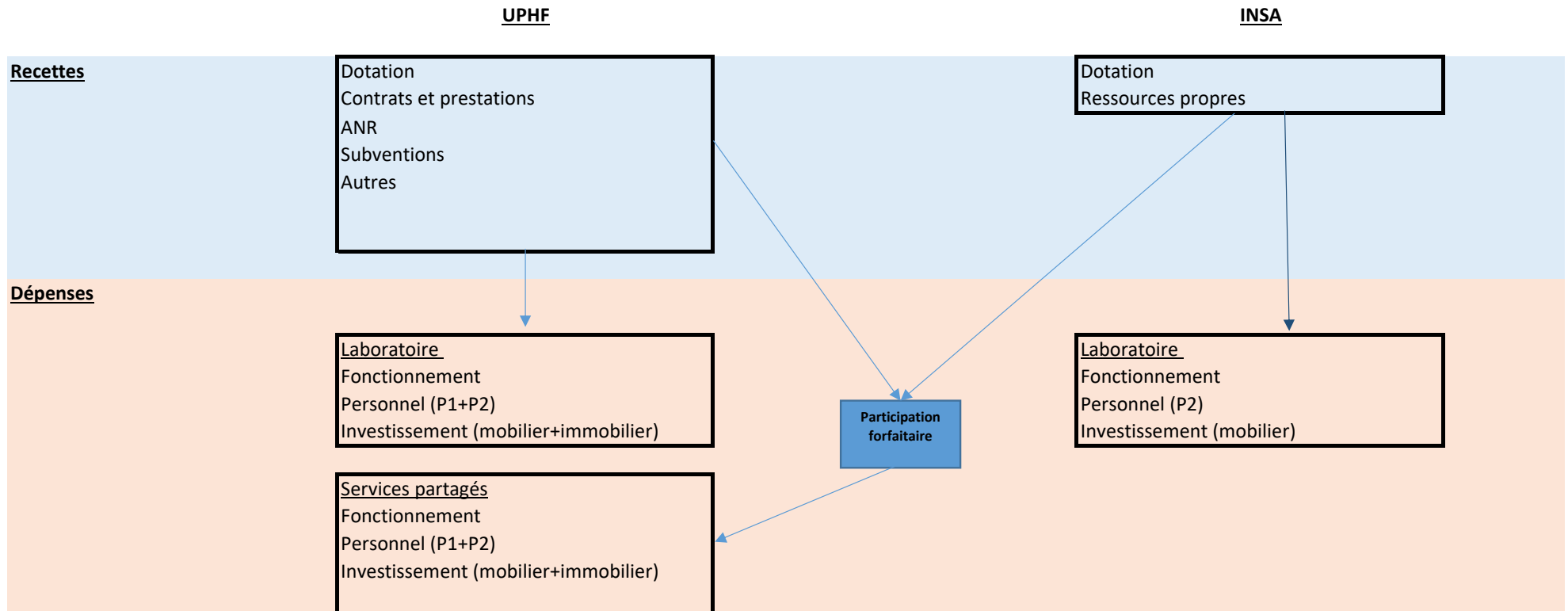
**Pour : 23 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0**

Valenciennes, le 10 décembre 2021

Le Président
Professeur Abdelhakim Artiba

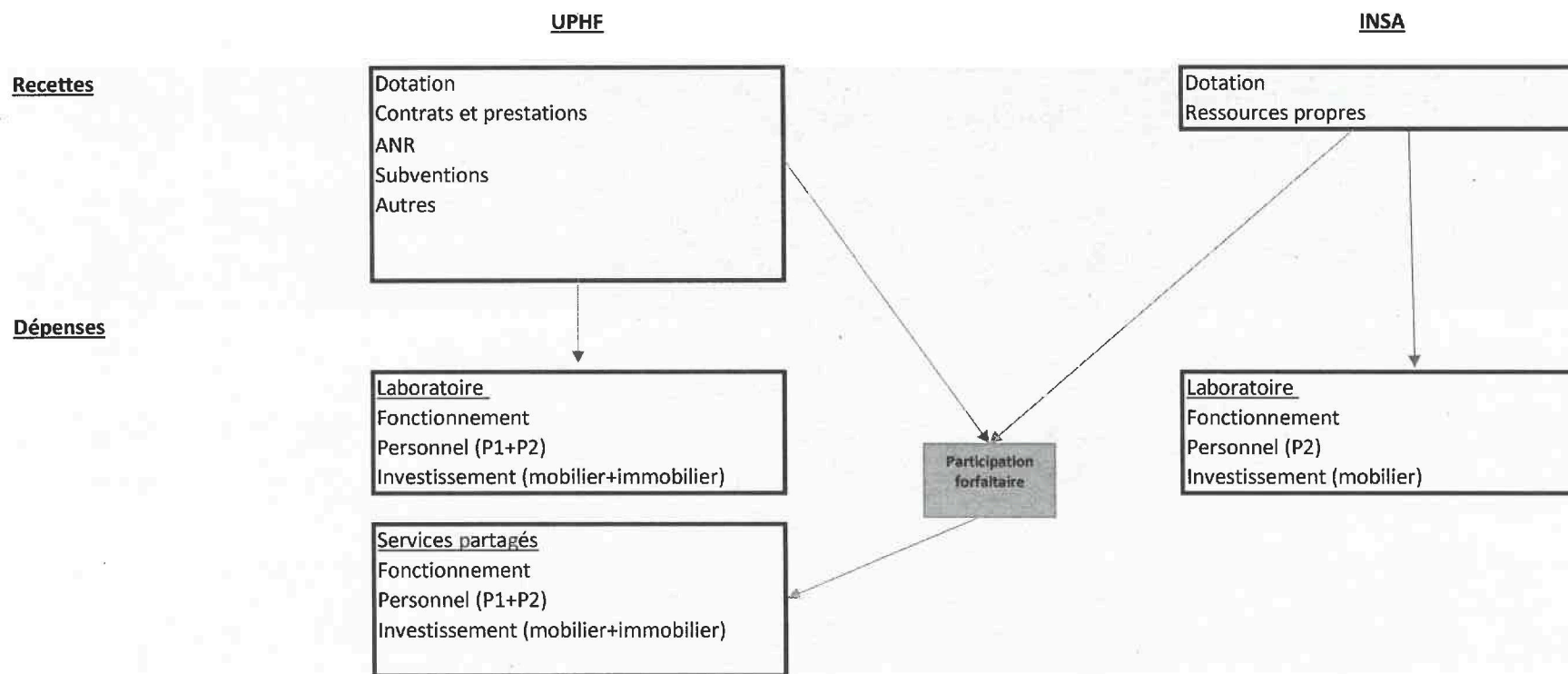


ANNEXE 3 SCHEMA COM INSA-UPHF RECHERCHE



Une analyse sur la base des clés de répartition du projet P2CA (DGSIP) permettra de calculer les participations forfaitaires.
L'écart entre les participations forfaitaires entrantes et sortantes sera déterminé afin d'établir le montant du virement entre l'UPHF et INSA ou inversement.

**ANNEXE 3 SCHEMA
COM INSA-UPHF RECHERCHE**



Une analyse sur la base des clés de répartition du projet P2CA (DGSIP) permettra de calculer les participations forfaitaires.
L'écart entre les participations forfaitaires entrantes et sortantes sera déterminé afin d'établir le montant du virement entre l'UPHF et INSA ou inversement.